

COMMUNE DE CERISÉ

Séance du 15 février 2018

Nombre de Conseillers :

- en exercice : 14
- présents : 14
- votants : 14

Le quinze février de l'an deux mil dix-huit, à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué par courrier du 12 février, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Patrick COUSIN.

Etaient présents : MM. Patrick COUSIN, Antoine MOREAU, Xavier BOUJU, Claude THÉROU, Pascal BERTHOMÉ, Daniel LEPLAY, Emmanuel LOCHET, Claude GASCHE, Éric MANOURY et, Mmes Nicole BLAIS, Brigitte BARRÉ, Laure CHARTRAIN, Catherine GUIGNOCHAU, Amélie LECONTE

Nicole BLAIS a été élue secrétaire de séance.

DELIB 201802-01

Finances Communales : Décision modificative n°2 – exercice 2017

Monsieur le Maire propose la décision modificative n°2 pour un déséquilibre au niveau des prévisions budgétaires pour les emprunts et dettes.

Il est demandé au Conseil de se prononcer sur la proposition de décision modificative n°2.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

⇒ Adopte la décision modificative n° 2 au budget 2017 comme suit :

INVESTISSEMENT

chapitre	Dépenses		Montant	Recettes		Montant
16	1641	Emprunts en euros	+765.20			
21	2158	Autres installations, matériel	-765.20			
		Total	0.00		Total	

Publiée le 19 février 2018 – Reçue en Préfectures (Actes) le 19 février 2018

P. COUSIN

A. MOREAU

N. BLAIS

B. BARRÉ

P. BERTHOMÉ

X. BOUJU

L. CHARTRAIN

C. GASCHE

C. GUIGNOCHAU

A. LECONTE

D. LEPLAY

E. LOCHET

E. MANOURY

C. THEROU